

7188

interpellé 4^m
N° 480

(Article 52
du Code de justice militaire.)

TRIBUNAL MILITAIRE PERMANENT

d(e) Metz.

séant à METZ.

L'an mil neuf cent quarante neuf le 21 mars
à 14 heures

Devant nous, Cap. LORICH, Juge d'instruction militaire près le Tribunal
militaire de Metz

assisté de WORMS, Adjudant, Commis-

greffier dudit Tribunal militaire en notre cabinet, sis à Metz

est comparu, en vertu de notre ordonnance du spontanément

le témoin ci-après nommé, lequel, hors de la présence des prévenus et des autres témoins, après avoir représenté la citation à lui donnée, avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité, et, interrogé par nous sur ses nom, prénoms, âge, état, profession et demeure, s'il est domestique, parent ou allié des parties, à quel degré,

A répondu se nommer BRAND Karl, 52 ans, marié, 4 enfants, boucher et cuisinier, MERZIG, Bochstrasse 23, Sarre.

Sans rapport avec les parties.

Et assisté de Melle JETTER, majeure, interprète de langue allemande, ayant prêté le serment prescrit par l'article 332 du C.I.C.

S.I. Je suis Sarrois. Jusqu'en 1935, j'étais installé comme boucher à Merzig. A la suite du plébiscite de la Sarre, ayant voté contre le rattachement à la Sarre, je quit-

(A) Formation à laquelle est affecté le Tribunal militaire.

CHAMBRE DE JUSTICE MILITAIRE DE METZ - 020-3-45

Procès-verbal annulé en ce qui concerne :

- HECKER
- TRAUN
- MANN
- KRAUTZ
- MEYER
- BERNANTRAUT
- AND
- FUCHS
- HARTJENSTEIN
- HARTMANN A.
- HUETTIG
- JUNG
- WICHTLE
- HAIER Emil
- BERKER
- NITSCH
- OPHLER
- ROMANN
- ROST
- SCHMID F.
- WAGNER H.

[Signature]

[Signature]

taï volontairement la Sarre. Nous avons été mis dans un camp près de Montauban. En septembre 1935, en vertu d'un décret qui avait paru, nous fûmes mis en liberté. Je me suis rendu à Poitiers avec ma famille et j'y ai travaillé comme boucher-cuisinier. Lors de la déclaration de guerre de 1939, étant Allemand, je fus interné dans un camp près de Tours. En ma qualité de Sarrois, je fus remis en liberté vers Noël 1939. En mai 1940, je fus interné à nouveau dans un camp. J'étais cuisinier de la 4ème compagnie du 99ème régiment d'infanterie. Lors de la débacle française, je fus remis en liberté et je suis retourné à Poitiers. Début 1941, les autorités allemandes m'ont sommé à deux reprises d'avoir à retourner en Sarre avec ma famille. J'ai refusé chaque fois, mais un beau jour je fus emmené de force avec toute ma famille en direction de la Sarre. En gare de Sarrebruck, je fus arrêté, tandis que ma famille fut retournée à Merzig. Je fus interné successivement à Lerchesfluch (Sarrebruck) à la Centrale de dépôt, puis à Buchenwald. En février 1942, je fus transféré à Natzwiller où je reçus le matricule 563. Je faisais partie d'un convoi d'environ 400 détenus qui constituait le 2ème transport à destination de Natzwiller. Le lendemain était venu de Sachsenhausen en mai 1941.

Lors de mon arrivée le camp se trouvait encore en bas au Struthof. Quelques jours après une partie des détenus est montée au camp occuper la baraque à côté de la cuisine, qui a pris le N° 10 dans la suite. En février 1942 encore les détenus qui étaient restés au Struthof sont montés également au camp. A l'époque fonctionnaient 3 Kommandos: celui de construction de baraques, celui de la carrière et celui de construction de la route. Je fus affecté au Kommando de la carrière. En automne 1942 j'eus un accident à la carrière. J'ai été mis à l'infirmerie. Je n'étais pas encore guéri quand j'ai été réclamé comme cuisinier par le Rottenführer BILLAU. Je ne pouvais pas travailler, je donnais simplement des directives. Je suis resté à la cuisine jusqu'à l'évacuation des derniers détenus vers le 16 septembre 1944. Seulement quelques employés sont encore restés au camp après nous. Notre convoi comprenait environ 400 détenus, dont une partie qui avait travaillé à la carrière jusqu'à cette date.

Pendant ma présence au Struthof, j'ai logé successivement dans les baraques 10, 2 et 1, dans cette dernière à partir de septembre 1942 jusqu'à la fin.

Comme j'étais cuisinier, je vais d'abord vous parler de la cuisine.

Taux des rations:

Début 1943, le taux des rations a été diminué. Voilà le taux des rations qui était en vigueur à partir de cette époque et jusqu'à l'évacuation du camp.

Pain: 250 ou 350 grs. En outre les détenus qui étaient classés travailleurs de force touchaient un supplément journalier de 200 grs. les jours où ils travaillaient.

Viande: 250 grs. par semaine. En outre les travailleurs de force touchaient un supplément 4 jours par semaine les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ce supplément était d'environ 60grs.

Matières grasses: environ 180 grs par semaine.

Supplément: pour travailleurs de force les mercredis et samedis, c'est à dire les jours où il n'y avait pas de supplément de viande. Ce supplément était d'environ 105 grs.

Sucre: il existait également une ration, mais je ne puis vous en indiquer le taux exact. Cette ration qui était calculée par personne et par journée nous servait également à faire les soupes dites sucrées. Aucun supplément n'était alloué à ce titre.

Par contre nous touchions des suppléments de sucre, destinés au régime des malades de l'infirmerie.

Légumes: 500grs.

Pommes de terre: il y avait une ration de fixée, mais je ne puis vous en indiquer le montant.

Je dois dire que le détenu KORTH Helmut, qui faisait le calcul de ces rations doit pouvoir vous renseigner plus exactement que moi sur les rations théoriques.

En pratique voilà ce qui se passait: une partie du ravitaillement était détournée. D'autre part, d'autres parties du ravitaillement étaient de mauvaise qualité.

Pain: en principe le pain était livré au complet. Cependant pour économiser de l'essence, DREHER faisait des fournitures massives de apin. Les apins étaient écrasés soit sur le camion, soit à la cuisine. En outre le pain moisissait. Je me rappelle que nous avons dû le faire broser, avant de le distribuer. En outre il est certain que ce pain moisi a rendu malade plus d'un détenu. Quand il y avait des pains moisies ou des pains écrasés, DREHER n'admettait jamais que ce pain soit remplacé. Toutefois à plusieurs reprises j'ai pu faire face à la situation en m'arrangeant directement avec le détenu KORTH Helmut. Celui-ci nous livrait du pain à l'insu de DREHER. Je me rappelle aussi qu'un des trois boulangers qui livraient le camp fournissait le pain qui faisait environ 1250 grs au lieu de 1500. J'ignore le nom de ce boulanger. Je sais que la commande lui a été enlevée.

En ce qui concerne le supplément de 200 grs. de pain alloués aux travailleurs de force, il est arrivé à plusieurs reprises que le pain étant insuffisant, DREHER a donné l'ordre de faire des parts plus petites pour que le pain suffise. La diminution de la ration du supplément était alors d'environ d'un sixième.

Viande: les livraisons de viande étaient très defectueuses. Je suis certain d'abord que le poids n'était pas livré. En effet nous n'avions pas de balance pour la peser. D'autre part la qualité était extrêmement mauvaise. Tant que nous n'avions pas de frigidaire, la viande grouillait de vers par temps chaud dès la livraison. Cela m'obligeait à enlever des parties importantes. En outre le poids des os dépassait toujours celui de la viande en ce qui concerne le boeuf. La livraison de viande de porc était normale, sauf en ce qui concerne les abcès. Je me rappelle qu'une fois un porc avait un abcès de la grosseur de deux poings. Une autre fois les plusieurs glandes d'un porc étaient entièrement tuberculeuses. Ces cas se sont présentés 4 fois en ce qui concerne le porc, mais la qualité habituelle était très defectueuse également. En ce qui concerne le boeuf, je me rappelle d'un cas particulièrement frappant. J'avais reçu une bête entière tellement remplie de vers, que je l'ai mise dans un bac à eau rempli d'eau additionnée d'un produit désinfectant.

Le lendemain, quand il s'est agi de cuire cette viande, j'ai refusé. L'affaire étant arrivé aux oreilles de DREHER, ce dernier m'a convoqué et est venu à la cuisine avec moi, m'a déclaré que quoique ^{Et après lecture a présenté et a signé avec nous et notre greffier.} boucher je n'y connaissais rien et m'a donné l'ordre de faire mettre la viande dans la marmite. Il est resté jusqu'à ce que cet ordre soit exécuté, non sans m'avoir donné un violent coup de poing dans l'épaule.

Demande: DREHER n'a-t-il pas fourni pour la cuisine des détenus des pieds de cochons et autre cochonnaille en supplément du ravitaillement normal?

Réponse: A mon avis, nous n'avons pas touché à la cuisine des détenus des quantités supérieures aux rations. Notamment je ne me souviens nullement que des pieds de cochons aient été livrés à notre cuisine. Il est fort possible que DREHER les ait achetés, mais qu'il les ait employés à la cuisine des SS.

En ce qui concerne le supplément de 60 grs. 4 fois par semaine pour travailleurs de force, je dois dire que les quantités fournies étaient parfois inférieures d'un sixième au droit des parties prenantes, nous devions couper les parties plus petites.

Matières grasses: D'après le nombre des paquets de margarine j'ai pu constater que la majorité du temps, les rations avaient été fournies incomplètement. J'estime qu'1/10 de la ration était détournée dans ces cas-là.

Légumes: Sauf en automne, les légumes livrés comportaient des déchets extrêmement importants. Les déchets excédaient parfois 20% et ceci assez fréquemment.

Pommes de terre: Pour les pommes de terre, nous pouvions nous arranger à l'insu de DREHER. Nous nous procurions des rations prélevées en partie sur celles des SS. C'est encore le détenu KORTH qui arrangeait les écritures en conséquence.

Sucre: A mon avis nous n'avons jamais touché la ration complète de sucre. Il y a des journées entières où nous n'avons pas touché un seul gramme sur l'ensemble des détenus.

Pour compléter ma déposition au point de vue ration alimentaire, je dois vous dire que DREHER faisait régner la terreur aux cuisines. Les autres SS qui étaient à la cuisine des détenus le redoutaient au point qu'ils n'ont jamais rien osé dire. Vis à vis du commandement, étant capo à la cuisine, j'étais responsable de l'existence et de l'utilisation du ravitaillement fourni. D'autre part étant détenu, je n'avais pas le droit de dire quoique ce soit. Il y avait parfois des inspections. Les personnes qui venaient ainsi s'adressaient aux SS de la cuisine des détenus pour leur demander si tout le ravitaillement était livré. Ceux-là sans hésiter répondaient que les rations étaient livrées au complet. Quand je me mêlais de rectifier leurs déclarations, je recevais des coups. Pourtant chaque fois qu'il manquait du ravitaillement, je le signalais au SS préposé à la cuisine. DEIFEL ayant réclamé une fois exceptionnellement DREHER l'a invité à se taire en le menaçant de le faire envoyer au front.

Je dois encore ajouter que SCHMITT Alfred ayant fait remarquer une fois à DREHER que le ravitaillement livré était incomplet à été muté de la cuisine à la compagnie de garde. Le motif de cette mutation est la réclamation que SCHMITT s'était permise. Le prétexte c'était quelques inexactitudes dans le service que DREHER avait relevées.

Je ne suis pas au courant de ce que DREHER aurait acheté du blé en supplément pour en faire profiter les détenus. Seul KORTH qui enregistrerait les entrées de marchandises pourrait vous fournir des indications à ce sujet.

DREHER en ce qui le concerne, je souligne qu'il était le maître absolu pour tout ce qui se passait dans les deux cuisines, aussi dans celle des SS que dans celle des détenus. Tout ce qu'il disait ou faisait était approuvé par les commandants de camp, aussi bien KRAMER que HARTJENSTIEN et ZILL.

BECKER Adolf était la main droite de DREHER. C'est lui qui en dernier lieu distribuait le ravitaillement.

BILLAU était énergique. Je n'ai rien à lui reprocher.

STICH qui a succédé à BILLAU ne possédait pas tous ses moyens mentaux à mon avis.

DEIFEL s'est signalé surtout par sa lâcheté. Malgré mes nombreuses réclamations, il n'a jamais osé signaler les détournements.

MERTENS était un individu dangereux parce qu'il dénonçait. En outre je l'ai pris sur le fait à détourner du ravitaillement destiné aux détenus. Il m'avait demandé la clef pour pénétrer dans le local où était le frigidaire. Il a prélevé des boîtes de conserve contenant du porc et les a transportées au grenier. Plus tard à plusieurs reprises, j'ai vu EHRMANNTRAUT et SEUSS Wolfgang rentrer par la porte de derrière de la cuisine. A chacun d'eux MERTENS remettait chaque fois deux boîtes de porc. Cela s'est passé environ 15, ou 20 fois. Lors de l'arrivée des premiers NN français, en été 1943, des sévices ont été exercés sur eux. Ceux qui étaient inaptes au travail n'avaient pas droit au repas de midi. Pendant que les camarades rentraient dans le Bloc, ils restaient étendus sur la place de l'appel en plein soleil. Pour corser la chose, il avait été aménagé dans un coin de la place de l'appel en tre la cuisine et la baraque 1, un coin dit "Lagerstrafstrasse". A cet endroit des pierres choisies exprès de forme de pyramides étaient posées l'une à côté de l'autre comme des pavés, mais la pointe en haut. Les détenus inaptes étaient couchés sur ces pierres. J'ai vu EHRMANNTRAUT marcher sur les détenus ainsi étendus. MERTENS de son côté s'est amusé à les arroser d'eau.

SCHMITT Alfred: a mon avis ne possédait pas tous ses moyens mentaux.

Une fois il s'est présenté à la cuisine habillé en détenu avec un numéro de matricule. Si le commandant du camp l'avait aperçu, il l'aurait abattu sur place. Je n'ai pas de reproche à faire à SCHMITT.

S.I. J'ai encore oublié de signaler en ce qui concerne le ravitaillement un fait assez caractéristique. Il y avait un commando extérieur dépendant de Natzwiller, celui de Cernay, où on collectait les orties. C'était livré ensuite comme légume. En été 1944, la cellulaire est revenue de Cernay avec un chargement d'orties sur lequel étaient étendus trois cadavres de détenus en décomposition déjà avancée. Du liquide coulait de ces cadavres sur ces orties. En accord avec le chauffeur SS qui était très bien disposé pour les détenus, j'ai refusé de prendre ces orties et elles ont été déchargées aux ordures.

DREHER en ayant eu vent, a fait ramassé ces orties sur le tas d'ordures par des détenus et elles ont été cuites pour la soupe des détenus.

L'exécution des juives en août 1943:

J'ai appris par le médecin détenu LEO Fritz qu'un soir d'août les nommés NITSCH et EHRMANNTRAUT sont arrivés à la baraque où logeaient les juives arrivées depuis peu. Il y en avait environ 30. NITSCH leur a déclaré que Natzwiller n'était pas un camp de femmes, qu'elle allaient passer aux douches, prendre un repas et qu'ensuite elles seraient transférées à Ravensbruck. On les a conduites ensuite en cellule à la chambre à gaz au Struthof. A l'intérieur il y avait les pommes d'arrosoir des douches. Devant la chambre à gaz il y avait des tables avec couverts. Cette mise en scène avait pour but de permettre de faire pénétrer les femmes dans la chambre à gaz sans qu'elles se méfient. Les femmes furent exécutées. Elles auraient été chargées sur un camion au moyen de crochets à viande, car personne ne voulait toucher les cadavres. Le camion partit la nuit. Le lendemain les détenus durent laver la benne de la voiture éclaboussée de sang. Le lendemain le nommé GATTNER que je reconnais formellement sur la photo que vous me présentez, est venu à la cuisine et m'a déclaré: "J'ai vécu quelque chose cette nuit. Je ne marcherai plus dans de telles affaires. Je veux me faire muter." Il n'a fourni aucune autre précision et n'a pas parlé du rôle qu'il a joué dans cette affaire.

Kommando de la mort:

C'est le nom que nous donnions au Kommando chargé sous les ordres de FUCHS de dégager la rocaille autour de la baraque dite Effektenkammer. M'étant rendu à un bout de la cuisine, j'ai vu le capo du Kommando pousser un détenu en bas d'un talus situé en-dessous du mirador N° 7. Aussitôt un SS posté derrière un arbre a abattu le détenu d'un coup de pistolet. Parmi les photos que vous me présentez, je reconnais celle du nommé OEHLER. C'est cet individu qui s'est rendu coupable de l'assassinat en question. Là-dessus je suis allé chercher DEIFEL qui émettait des doutes sur les atrocités commises dans les camps de concentration. Nous sommes arrivés juste à temps à mon précédent poste d'observation pour voir un autre détenu exécuté de la même façon par le même OEHLER. Là-dessus DEIFEL m'a déclaré: "En tenant j'en ai soupé. Qu'il n'y en ai plus d'entre eux qui viennent à la cuisine." J'ignore le nom du capo. Je suis persuadé que FUCHS chef de ce kommando avait donné des ordres en conséquence, sans quoi le capo n'aurait pas agi ainsi. D'ailleurs quand un détenu était affecté à ce Kommando, nous nous disions entre nous, qu'il était destiné à disparaître.

Une fois fin 1943 ou début 1944, j'ai vu d'une fenêtre de la cuisine que FUCHS amenait vers la carrière de sable un détenu que je ne connaissais pas. FUCHS était seul. Il n'y avait ni médecin, ni qui que ce soit. C'était le soir. Au moment de quitter la route pour s'engager dans la carrière de sable, FUCHS l'a abattu avec son pistolet. Peu après les infirmiers montaient pour chercher le cadavre. Je précise qu'il ne s'agissait pas d'un détenu du camp, mais d'une personne en civil qui avait été amenée d'ailleurs. J'ignore la nationalité de la victime.

J'ai encore oublié un fait concernant le nommé EHRMANNTRAUT. En 1942 vers le mois d'avril j'ai vu EHRMANNTRAUT tuer un détenu avec la

pointe en fer d'un jalon d'arpenteur. Le détenu dont j'ignore la nationalité et l'identité, était fatigué et n'arrivait pas à suivre la colonne. EHRMANNTRAUT lui a enfoncé avec une violence extrême la pointe du jalon sous l'omoplate droite. Le détenu était morte sur le champ. Des infirmiers sont venus le prendre. Cela se passait sur la route conduisant du camp à la carrière de pierres, un tout petit peu au-dessus de la carrière de sable. La colonne rentrait de la carrière au camp. J'ai observé la scène à partir d'une baraque où je travaillais comme menuisier. J'ai très bien pu voir ce qui se passait car j'étais monté juste sous la toiture de cette baraque d'où par des ouvertures on voyait très bien tout autour.

Je tiens encore à vous relater la façon dont furent construites les baraques en 1942. Les parties détachées de ces baraques, le ciment et tous les matériaux étaient montés à dos d'homme du Struthof au camp proprement dit, donc en montant une pente extrêmement abrupte. Les détenus portaient leur fardeau sur un itinéraire bordé de SS qui eux n'avaient pas à se déplacer. Les SS postés ainsi à intervalle, matraquaient les détenus qui passaient ainsi devant eux. Ces transports de matériaux étaient effectués le soir par les hommes du Kommando de la carrière déjà harassés et exténués par une journée de travail. Il y avait bien un Kommando qui s'occupait exclusivement de la construction des baraques, mais en principe ce Kommando restait au camp même. MAYER était au Struthof, c'est lui qui assistait au chargement à dos d'homme. Il se démenait comme un sauvage pour hâter le transport. MAYER a occupé ce poste à plusieurs reprises. Cependant je ne l'ai pas vu frapper.

Lecture faite, persiste et signe.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]